



# Fiche d'inscription aux stages d'initiation

à retourner à :

## ECOLE de la PIERRE

76 rue Sainte Agathe  
85140 Saint-Martin-Des-Noyers

[www.ecole-de-la-pierre.fr](http://www.ecole-de-la-pierre.fr)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

N° de téléphone : .....

Adresse mail : .....

Souhaite intégrer la formation :

- Stage initiation litho (3 jours / 390 €)
- Stage perfectionnement litho (3 jours / 360 €), Intitulé : .....
- Stage initiation antenne de Lecher / bioénergie (5 jours / 550 €)
- Stage initiation antenne de Lecher / géobiologie (6 jours / 820 €)
- Stage initiation lapidaire / cabochonnage (2 jours / 320 €)

Date du stage : du ..... au ..... Chèque.s à l'ordre de Marc Pellas

Les demandes d'inscription doivent être confirmées par l'envoi d'un chèque de 100€ d'arrhes encaissé après le premier jour de stage (le paiement en espèce est possible auprès du secrétariat de l'école).

Le solde pour chaque formation devra nous parvenir 1 mois avant le stage (possibilité de payer en 1, 3, 4, 5 fois, selon la formation). Tous les prix sont stipulés TTC, la TVA est non applicable selon l'article 28/3B du CGI (régime auto-entrepreneur).

Chaque module ne pourra être mis en place qu'en fonction d'un nombre minimum de 4 participant.e.s (2 participants minimum pour les stages lapidaires). En cas d'annulation de notre part, une nouvelle date sera proposée. Si elle ne convient pas, au demandeur, les chèques seront retournés ou détruits.

**En cas d'annulation de votre part, votre acompte ne vous sera pas remboursé.** En effet, le but de l'acompte est de garantir que les stagiaires respecteront leur engagement et, de la même manière, nous nous engageons fermement à réaliser la formation prévue. L'acompte sert également à couvrir les frais déjà engagés (temps passé pour le traitement de la demande, achat et préparation des supports de cours et de la matière première). **La formation est due dans son intégralité dès lors qu'elle est commencée** (sauf en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif médical). Marc Pellas se réserve le droit d'exclure de l'école et des cours les élèves qui nuiraient à l'entente du groupe et au bon déroulement des stages et formations sans contre partie.

Ces formations résultent de recherches longues et coûteuses. Le prix de vente comprend l'utilisation de la formation. **Il interdit toute rediffusion par toutes voies** : internet/ réseaux sociaux, livres, documentations, animation effectuée par le stagiaire pour son compte personnel, celui d'un autre organisme ou celui de son entreprise.

Pour tous renseignements supplémentaires, merci de nous contacter par téléphone au 06 78 92 59 17.

Lu et approuvé, date : ..... Signature :

ECOLE de la PIERRE : 76 rue sainte agathe - 85140 Saint-Martin-des-Noyers - France  
Contact : Marc Pellas E.I. Tél : 06 78 92 59 17 marc.pellas@yahoo.fr  
Siret : 512 800 509 00030 www.ecole-de-la-pierre.fr V. 30.08.2024